

SHIGELLOSE

Qu'est-ce que la shigellose?

La shigellose est une maladie causée par un groupe de bactéries appelées Shigella. On trouve ces bactéries partout dans le monde, y compris au Nouveau-Brunswick. Elles vivent dans les intestins des personnes infectées et sont excrétées dans les selles. Ces bactéries sont l'une des causes les plus communes de la diarrhée.

Quels sont les symptômes?

Les symptômes apparaissent normalement entre un et trois jours après l'infection d'une personne par les bactéries. La plupart des gens qui tombent malades souffrent de diarrhée, de crampes abdominales, de nausées, de vomissements et d'un peu de fièvre. Les symptômes persistent habituellement pendant une semaine.

Comment la shigellose se propage-t-elle?

Les bactéries shigella sont excrétées dans les selles des personnes infectées et peuvent se trouver dans l'eau et les sols contaminés par les eaux usées. Les manipulateurs d'aliments qui ont une mauvaise hygiène personnelle et dont les mains portent des traces de matières fécales peuvent contaminer les aliments, y compris les aliments crus et les aliments manipulés après la cuisson. Les surfaces peuvent également être contaminées.

La maladie se propage aussi par contact personnel étroit avec une personne infectée; par exemple, les nourrissons et les jeunes enfants dont l'hygiène personnelle est inadéquate peuvent la transmettre aux autres.

Comment la shigellose est-elle diagnostiquée?

Le diagnostic de l'infection repose sur l'évaluation des symptômes cliniques par un fournisseur de soins et sur l'analyse en laboratoire d'un échantillon de selles.

Qui risque de contracter la shigellose?

Toute personne exposée aux bactéries peut être infectée. Les jeunes enfants, les personnes âgées et les personnes dont le système immunitaire est affaibli présentent des risques accrus de tomber gravement malades.

Comment prévenir la shigellose?

Observez des règles de propreté adéquates. Tirez la chasse d'eau après chaque selle et nettoyez le périmètre avoisinant à l'aide d'eau chaude et de détergent. Il est recommandé d'utiliser un désinfectant à base de chlore.

Observez de bonnes règles d'hygiène personnelle. Lavez-vous soigneusement les mains avec du savon et de l'eau après chaque passage aux toilettes ou changement de couche, après avoir touché un animal ou avoir été en contact avec ses excréments, ainsi qu'avant de préparer ou de manger des aliments. Assurez-vous que les enfants se lavent les mains et que les soignants se lavent les mains après avoir changé une couche.

Prenez des précautions en matière de salubrité alimentaire. Lavez ou pelez les fruits et les légumes crus avant de les manger. Faites bien cuire toutes les viandes. Évitez le contact d'aliments cuits avec de la viande crue. Ne consommez que des produits laitiers pasteurisés (lait, fromage et yogourt).

Buvez de l'eau adéquatement traitée. Évitez d'avaler de l'eau destinée aux activités de loisir comme celle des piscines. Ne buvez pas d'eau de surface non traitée des lacs ou des cours d'eau. Procédez régulièrement à l'analyse de l'eau provenant d'un puits privé (une ou deux fois par année).

Comment traiter la shigellose?

Les personnes qui souffrent de diarrhée devraient boire beaucoup de liquides pour éviter la déshydratation, rester à la maison durant la maladie et suivre les règles d'une bonne hygiène personnelle, comme se laver les mains. En présence de symptômes et pendant les 48 heures qui suivront le rétablissement, évitez de préparer de la nourriture pour d'autres personnes. Consultez votre fournisseur de soins de santé pour obtenir des conseils et un traitement si vous avez une diarrhée sanglante ou grave; des médicaments sur ordonnance peuvent être employés.

Qu'en dit la Santé publique?

Les fournisseurs de soins de santé, les hôpitaux, les laboratoires, les écoles et les garderies sont tenus de signaler les cas à la Santé publique. Les membres du personnel de la Santé publique peuvent enquêter pour savoir comment l'infection s'est produite, recenser d'autres personnes qui peuvent être à risque d'infection, fournir des conseils au besoin et mettre en œuvre des mesures de contrôle, y compris l'exclusion des travailleurs infectés dans les professions à haut risque comme les personnes participant à la manipulation des aliments, aux soins directs aux patients et aux soins aux jeunes (garderie) ou aux personnes âgées (milieux institutionnels).

Renseignements supplémentaires

Veillez communiquer avec votre fournisseur de soins de santé, le bureau de la Santé publique de votre région ou Télé Soins 811.